

92 Z 13/2/1

ACADÉMIE
DE
TOULOUSE

Université de France.

Toulouse, le 15 Février 1872

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que M.
le Ministre de l'Instruction publique m'a fait
parvenir pour vous être remis le brevet et les
insignes du grade de Chevalier de l'ordre de la
Couronne qui vous a été conféré par S. M.
le Roi d'Italie.

Veuillez, je vous prie, prendre la peine de vous
rendre au Secrétariat de l'Académie où le brevet
la décoration vous seront remis contre votre récépissé.

Conformément aux instructions que m'adresse
M. le Ministre, je dois vous rappeler qu'aux termes
du décret du 16 Juin 1853 vous devez lui adresser
par l'intermédiaire de l'administration académique,
une demande à M. le Grand Chancelier de
l'ordre de la Légion d'honneur tendant à obtenir
l'autorisation d'accepter et de porter la dite décoration.
Cette demande devra être accompagnée des pièces exigées
par le décret précité.

Recevez Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée
Pour le Rector empêché,

L'Inspecteur d'Académie d'après

M. P. E. Cartailhac
à Toulouse.

Xidal Jablache